

Date: 05 décembre 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligue

41 rue de Fécamp 75 012 PARIS communication@ffbsc.org T +33 (0) 1 44 68 89 30 F +33 (0) 1 44 68 96 00

www-ffbsc-org

<u>Objet</u>: Inscription aux Inter Ligues Baseball 15U 2017

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Directeur fédéral a décidé d'attribuer l'organisation des Inter Ligues baseball 12U 2017 au club des Pitchers de Pineuilh (33 - Gironde).

Les inscriptions pour cette compétition sont ouvertes

Du 5 DECEMBRE 2016 au 1er FEVRIER 2017.

La formule sportive sera établie en fonction du nombre d'équipes participantes et de manière à respecter les contraintes liées à l'organisation de l'événement.

La fiche d'inscription dument remplie ainsi que le paiement et la caution sportive doivent être envoyés par courrier directement au siège de la FFBS (voir l'adresse sur le papier à en-tête).

Une copie scannée doit être envoyée à la CFJeunes par email à l'adresse suivante : <u>vincent.bidaut@ffbs.fr</u>

Dans l'attente de vous croiser au bord des terrains, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Vincent BIDAUT
Président de la CFJeunes



















41 rue de Fécamp 75 012 PARIS communication@ffbsc.org T +33 (0) 1 44 68 89 30 F +33 (0) 1 44 68 96 00

 $www\cdot ffbsc\cdot org$

Inter Ligues Baseball 15U 2017

Nom de la Ligue : ______

Nom du Président de Ligue :		
Adr	resse :	
	lle : Code postal :	
Téle	léphone 1 : Téléphone 2 :	
Email :		
Je soussigné,		
V	Engage une sélection régionale aux Inter Ligues Baseball 15U 2017 qui se dérouleront à Pineuilh (33 - Gironde) du <u>15 au 17 avril 2017</u> .	
V	Accepte et m'engage à respecter sans réserve les statuts, règlements, conditions d'engagement, RGES Baseball de la FFBS ainsi que leurs Annexes.	
V	Joins les droits d'inscription s'élevant à 150 euros ainsi qu'un chèque de caution sportive de 150 euros. Les deux chèques doivent obligatoirement être séparés et distincts.	
V	Engage <u>un arbitre</u> et <u>un scoreur</u> ne faisant pas partie de l'encadrement de la sélection. Les indemnités (constituées d'un forfait journalier de 10 €), les frais de repas, d'hébergement et de déplacement étant à la charge de ma ligue régionale.	
V	Tous les joueurs sont licenciés auprès de la FFBS et sont éligibles pour cette compétition.	
V	L'équipe engagée sera encadrée par au moins un adulte licencié de mon club qui s'occupera exclusivement de son groupe de manière à assurer une gestion des joueurs en continu, sur et en dehors des terrains.	
Fait à		
Dat	re:Signature	















